

Corée : débouchés sur le marché des logiciels

D'après un rapport provenant de Séoul, de nombreuses possibilités s'offrent aux entreprises canadiennes qui fournissent des logiciels, de l'aide technique ou des transferts de technologie.

Les télécommunications: un secteur prioritaire.

Un marché des télécommunications de deux milliards de dollars existe en Corée.

C'est un secteur prioritaire qui offre aux exportateurs canadiens de nombreuses possibilités. Le gouvernement coréen envisage de faire d'importants investissements dans la modernisation de l'infrastructure des télécommunications et dans la recherche et le développement.

On prévoit que l'ensemble des besoins dans le domaine des télécommunications augmentera à un taux moyen annuel de 10,1 %, atteignant 3,6 milliards de dollars d'ici 1996.

Le pays compte augmenter le nombre de systèmes de commutation numérique et établir un réseau de commutation pour le service international de télécopie, établir des réseaux de commutation par paquets, des systèmes de gestion de réseaux, des réseaux de transmission de données, des services de recherche de personnes sans fil, des satellites, un service téléphonique mobile, du matériel en fibres optiques, des câbles, des antennes et du matériel destiné à des stations terminales à antenne à petite ouverture.

Seuls les exportateurs expérimentés et compétents, qui offrent un produit de bonne qualité, peuvent envisager d'exporter vers ce marché.

L'ambassade du Canada à Séoul a établi des stratégies intégrées et adaptées à ce secteur. Les entreprises canadiennes spécialisées dans ce domaine peuvent aussi se procurer une étude sur le marché des télécommunications auprès de l'ambassade du Canada à Séoul.

Les exportateurs trouveront un marché pour les produits destinés aux sociétés coréennes qui informatisent et automatisent leurs activités en vue de réduire les coûts. Ils pourront aussi exporter les produits devant être utilisés dans le système informatisé de réseaux d'information de la Corée.

Les entreprises canadiennes qui désirent augmenter leur présence en Corée et celles qui veulent percer sur le marché des logiciels peuvent se procurer maintenant l'étude intitulée *Market Study on the Software Market in Korea* (étude de marché portant sur le marché des logiciels en Corée), effectuée à la

demande de l'ambassade du Canada à Séoul.

Selon cette étude, le marché des logiciels en Corée connaîtra une croissance annuelle de 25 à 30 % au cours des cinq prochaines années. Des grands projets d'informatisation et des mesures d'encouragement offertes par le gouvernement coréen visent à accroître l'informatisation et l'automatisation dans les industries de fabrication, de distribution et des finances.

L'étude décrit les lois coréennes relatives à la protection des logiciels et des droits d'auteur ainsi que les barrières susceptibles d'entraver l'exportation vers ce marché.

Elle énumère aussi les principaux intervenants coréens dans l'industrie des logiciels, fournit des renseignements sur les canaux et les organismes de distribution et indique les avantages et les inconvénients de la collaboration avec les conglomerats géants (par rapport à la collaboration avec les petites et moyennes entreprises) en Corée.

Pour pénétrer le marché coréen, les exportateurs de logiciels pourraient participer au *Sixth International Computer Software Exhibition* (6^e exposition internationale de logiciels), qui se tiendra à Séoul en juin 1992.

Pour de plus amples renseignements sur le marché des logiciels en Corée et sur l'exposition — ou pour obtenir un exemplaire de l'étude —, s'adresser à Ron Kellison, Direction des technologies de pointe (TAE), Affaires extérieures et Commerce extérieur Canada (AECEC). Tél. : (613) 996-1907. Télécopieur : (613) 996-9265; ou communiquer directement avec H. Jacob Kunzer, ambassade du Canada, P.O. Box 6299, Séoul 100-662, Corée. Tél. : (011-82-2) 753-2605. Télécopieur : (011-82-2) 755-0686.

Pour d'autres informations sur les débouchés commerciaux en Corée, contacter Cam Miller, Direction de l'expansion du commerce en Asie de l'Est (PNC), AECEC. Tél. : (613) 943-0897. Télécopieur : (613) 996-4309.

Tourisme coréen au Canada

Les Coréens sont de grands dépendants et, d'ici 1995, le nombre de visiteurs coréens au Canada pourrait atteindre 110 000. On prévoit que leur apport monétaire au pays s'élèvera à environ 225 millions de dollars US.

Les porte-paroles de l'industrie du voyage disent que la Corée est sur le point de connaître une augmentation considérable des voyages à l'extérieur, à l'instar du Japon en 1964.

Le marché du tourisme coréen vers l'étranger — le Canada est considéré comme une destination touristique très désirable — croît rapidement. Le nombre de visiteurs coréens au Canada est passé de 35 000 en 1989 (lorsque les restrictions du gouvernement coréen sur les voyages à l'étranger ont été levées) à 50 000 en 1990 et à plus de 60 000 en 1991.

En fait, les provinces canadiennes, Tourisme Canada et l'ambassade du Canada à Séoul élaborent un certain nombre d'initiatives conjointes qui, soutenues par de solides partenaires coréens, devraient permettre au tourisme coréen au Canada de devenir l'un des secteurs de croissance les plus lucratifs.